

82 % des actifs français préfèrent avoir un poste en CDI plutôt que d'être leur propre patron

- Malgré l'essor considérable de la *gig economy*, seuls 18 % des travailleurs opteraient pour le *freelancing* plutôt que pour un poste en CDI
- 28 % des *freelances* préféreraient chercher d'autres modalités de missions alternatives plutôt que de travailler comme un salarié traditionnel
- 38 % des Français qui exercent des petits boulots ont juste ce qu'il faut pour vivre confortablement
- Lors du déconfinement, 57 % des indépendants ont ressenti une pression pour retourner au bureau

Paris le 17 décembre 2020 – La majorité des actifs français (82 %) préfèrent avoir un emploi permanent plutôt que d'être « leur propre patron » en tant que *freelance* ou en CDD, même si la *Gig Economy* ou l'économie des petits boulots a connu une croissance rapide ces dernières années, selon l'étude « Workforce View 2020 », menée par le ADP Research Institute, et qui a interrogé plus de 32 400 salariés dans le monde dont 1 916 Français.

La France se trouve notamment dans la moyenne des 8 pays européens étudiés, puisque 17 % des 15 274 actifs interrogés sur le Vieux Continent préféreraient exercer un métier d'indépendant.

Les résultats de l'étude mettent en lumière que de nombreux *freelances* français estiment qu'un emploi salarié est préférable pour de nombreuses raisons, que ce soit pour obtenir un crédit (61 %), avoir une sécurité financière (59 %), un revenu annuel constant (48 %) ou des horaires réguliers (42 %).

Toutefois, plus d'un quart des indépendants français (28 %) préféreraient chercher d'autres modalités de missions alternatives plutôt que de travailler comme des salariés traditionnels si leurs employeurs leur proposaient un contrat permanent. En effet, les auto-entrepreneurs accordent au *freelancing* une note plus élevée qu'à l'emploi salarié pour la flexibilité (48 %), la pratique d'un travail qu'ils apprécient (41 %), la capacité à équilibrer leur vie professionnelle et leurs besoins familiaux ainsi que la possibilité de contrôler leurs tâches (38 %).

Au niveau mondial, l'attrait du *freelancing* reste aussi fort qu'avant la COVID-19 : ils sont deux sur cinq (38 %) à confirmer préférer travailler de cette façon (en hausse de 3 points depuis la pandémie). D'ailleurs, les indépendants français sont 35 % à penser que la relation *freelance*-employeur profite le plus à ce dernier contre 17 % à eux-mêmes – même si une majorité des actifs continuent à penser qu'il s'agit d'une relation Gagnant-Gagnant.

A l'ère de la COVID-19, l'optimisme des indépendants dans le monde se maintient à un niveau quasiment identique à celui des salariés en CDI : 75 % sont optimistes quant à leur avenir professionnel dans les 12 prochains mois et ils sont tout aussi confiants (83 %) pour les cinq années à venir. Deux tiers (68 %) pensent d'ailleurs qu'ils auront plus de choix dans cinq ans quant à leur mode de travail et au lieu pour l'exercer.

« De nombreux indépendants considèrent que leur travail est incroyablement gratifiant dans plus d'un sens du terme, et leur vision de l'avenir est encourageante. Étant donné que de nombreux *freelances* travaillent sur une base horaire ou journalière, il est inquiétant de voir le nombre d'heures supplémentaires qu'ils effectuent gratuitement (plus de 11 heures par semaine pour 22 % d'entre eux contre 18 % des salariés). Les entreprises qui font appel à eux doivent s'assurer de disposer de systèmes de ressources humaines, de gestion des temps et de paie adaptés pour les accompagner et

les soutenir comme n'importe quel autre membre de leur équipe » estime **Carlos Fontelas De Carvalho, président d'ADP en France et en Suisse**

Les travailleurs indépendants au niveau mondial sont confrontés à des choix difficiles par rapport à leurs collègues ayant un contrat permanent :

- En cette période de crise, ils font face à une plus grande pression pour être présents sur le lieu de travail, malgré les recommandations officielles d'intensifier le télétravail pour les travailleurs non essentiels : 57 % d'entre eux déclarent ressentir une pression pour retourner au bureau, contre 53 % pour les salariés en CDI.

- Ils sont plus enclins à accepter que leurs employeurs puissent être obligés de procéder à des réductions ou à des reports de versement de salaires pour sauver des emplois en cette période de crise économique (74 % vs 68 % des salariés).

- Près de deux indépendants sur cinq (39 %) déclarent se sentir victimes de discrimination au travail, contre un sur trois de leur collègues salariés (32 %). En France, moins de la moitié des indépendants/contractuels se sentent traités comme tous les autres collègues ou comme un membre de l'équipe à part entière (45 %).

« Malgré la tendance de ces dernières années qui a vu le nombre de travailleurs indépendants progresser, la majorité des salariés n'est pas convaincue par le statut de freelance. En période d'incertitude, la structure qu'offre le CDI est plus rassurante, et pas seulement en France. Cependant, alors que le travail à distance devient la norme pour de nombreux actifs qui gagnent en flexibilité et en autonomie, il sera intéressant de voir si le choix de devenir indépendant va progresser et nous permettra de mieux identifier les raisons qui poussent certains salariés à quitter le salariat pour se tourner vers le travail indépendant. » conclut **Carlos Fontelas De Carvalho, président d'ADP en France et en Suisse**

A propos de l'étude :

L'étude [Workforce View 2020](#) explore le comportement des salariés envers le monde du travail actuel ainsi que leurs attentes et leurs espoirs concernant l'environnement professionnel futur. Notre centre de recherches, ADP Research Institute, a interrogé 32 442 salariés dans le monde entier (17 pays) entre le 29 octobre 2019 et le 6 janvier 2020. Les résultats internationaux sont pondérés pour représenter la taille de la population active dans chaque pays. Afin de refléter les potentiels impacts de la pandémie de la COVID-19 sur les opinions, ADP Research Institute a réalisé un complément d'étude sur les principales problématiques en interrogeant 11 428 salariés dans six pays du monde entier entre le 28 avril et le 14 mai 2020.

A propos d'ADP

Concevoir de meilleurs modes de travail grâce à des solutions à la pointe de la technologie, des services haut de gamme et des expériences uniques qui permettent aux collaborateurs d'atteindre pleinement leur potentiel. Ressources Humaines, gestion des talents, des temps et de la paie, basées sur les données et conçues pour vos collaborateurs.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur fr.ADP.com

Service de presse ADP

Agence Rumeur Publique

Marie Goislard - Tél : 01 55 74 52 33

Romain Spinazzé - Tél : 01 82 28 37 25

Clara Troestler – Tél : 01 82 28 37 31

E-mail : adp@rumeurpublique.fr